



Projet Grange-écurie 481 à Suen



Descriptif général

Située au départ de la route des Mayens à Suen et en amont de cette dernière, cette grange-écurie est composée d'un socle en pierres surmonté de madriers en mélèze pour la partie grange. Le bâtiment est classé en 4+ à l'inventaire du site bâti de la commune de St-Martin et peut donc être rénové en résidence principale ou secondaire.

Le bâtiment joui d'une belle vue sur le Val d'hérens. L'accès se fait par une ruelle piétonne.

Par sa grande expérience des rénovations d'objets de ce type, Le Hameau de Sandulin Sàrl vous propose un projet sur-mesure respectant la typologie de l'objet et qui vous offrira un nid douillet dans ce coin préservé du Valais !

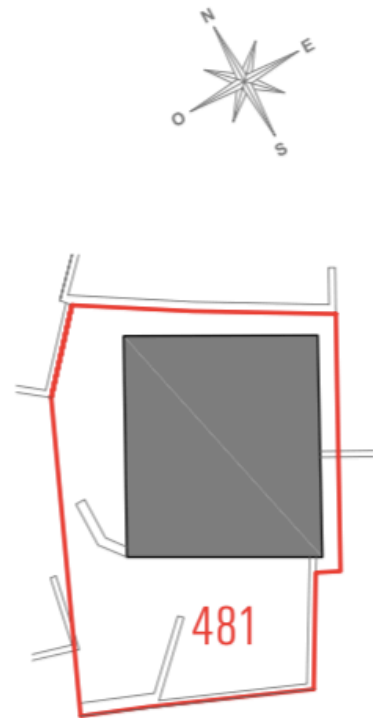
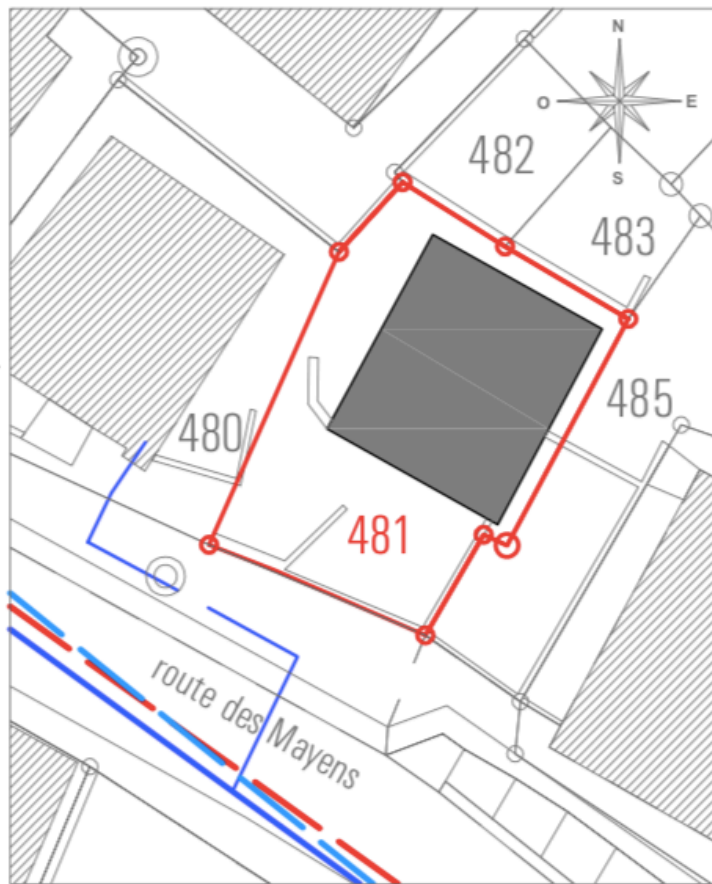
Prix sur demande.



Contexte

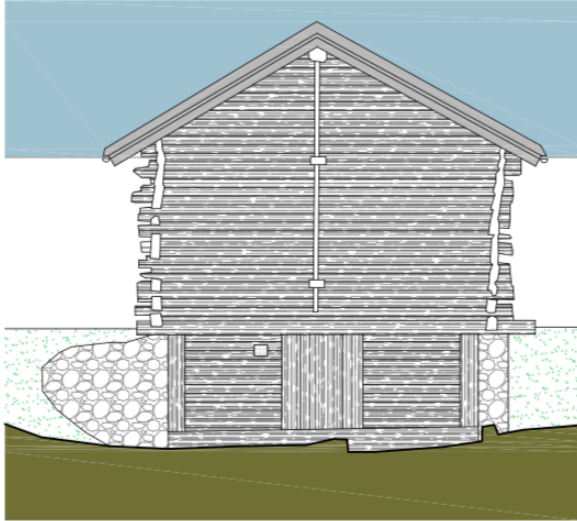
La commune de Saint-Martin offre un cadre idyllique et une grande diversité de paysage dans une nature préservée. Le village de Suen est le premier en arrivant lorsque l'on emprunte la route depuis Bramois. Il se situe à 1430 mètre d'altitude.

Situé sur la parcelle 481, le bâtiment a une surface au sol d'environ 35 m².

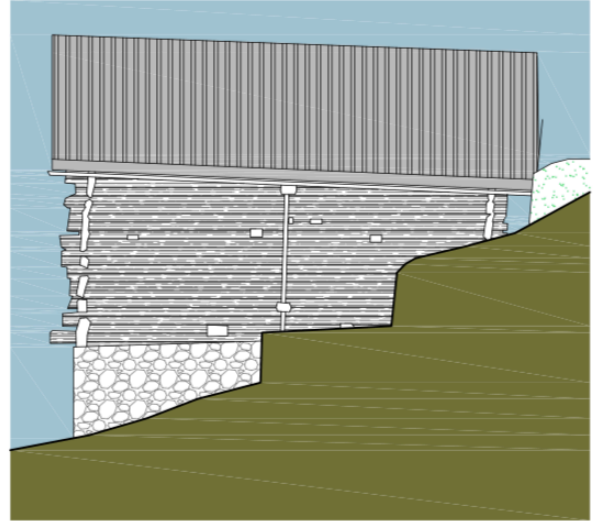




Relevé du bâtiment actuel



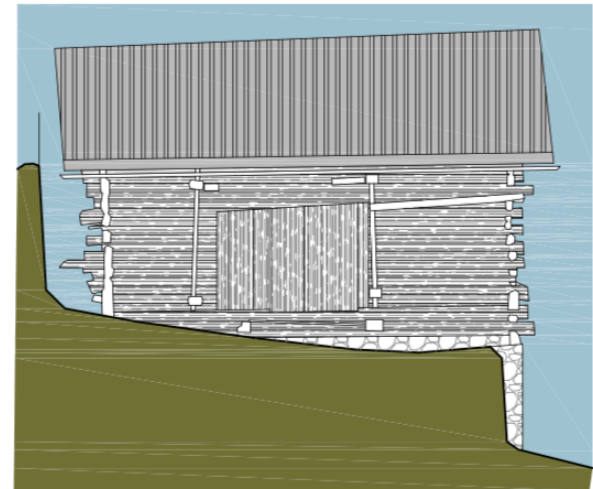
SUD



EST



NORD



OUEST

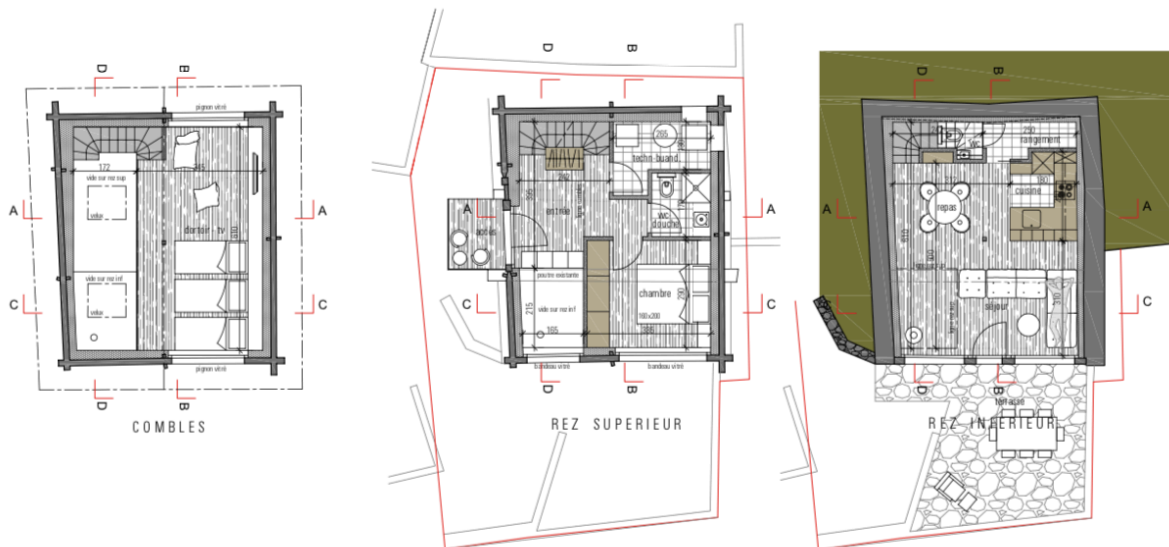
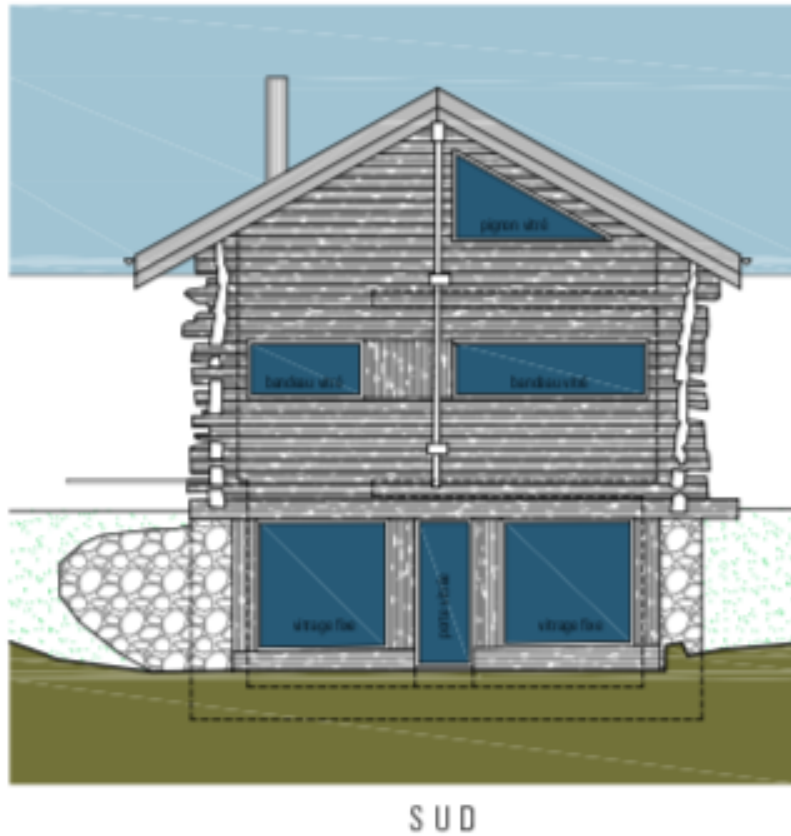
La grange-écurie est dans un bon état mais sa transformation en habitation nécessite une rénovation complète. L'architecte propose de moderniser l'intérieur en y intégrant un puits de lumière qui traverse le chalet depuis le toit jusqu'au sol. Il servira également d'espace chauffant puisque la cheminée du poêle passera en son milieu. La rénovation sera faite par les entreprises de la région et coordonnée par Le Hameau de Sandulin Sàrl.



LE HAMEAU
DE SANDULIN

Eric Moix +41 79 433 93 22 info@sandulin.ch

Façade sud et niveaux du projet



Le projet complet peut être consulté sur demande à info@sandulin.ch

Le Hameau de Sandulin Sàrl
c/o Eric Moix, Rue de la Cotsette 9
1950 Sion



LE HAMEAU
DE SANDULIN

Eric Moix +41 79 433 93 22 info@sandulin.ch

Indication

Cette offre est à titre indicatif et sans engagement.

Toutes les données sont fournies selon nos connaissances et nous déclinons toutes responsabilités en cas d'erreur. Seul le contrat de vente signé devant notaire est juridiquement définitif.

Le promoteur est ouvert à une collaboration pour la transformation sous forme de mandat partiel par exemple, mise à l'enquête, plans et surveillance jusqu'à la réalisation du gros œuvre. Tout le reste étant coordonné et réalisé par le propriétaire et ses mandataires sous leur responsabilité.